

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mardi 6 juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Firmin Declercq à Fleurines, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARECHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le **29 juin 2021**.

Siégeaient à l'assemblée :

Monsieur BARON Jean-Marc	Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur BATTAGLIA Alain	Madame LESAGE William
Madame BENOIST Magalie	Madame LOISELEUR Pascale
Monsieur BLOT Laurent	Monsieur MARECHAL Guillaume
Monsieur BOUFFLET Pierre	Madame MARTIN Emilie
Monsieur CHARRIER Philippe	Monsieur MELIQUE Jacky
Monsieur DE LA BEDOYERE	Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine
Monsieur DUMOULIN François	Madame PRUVOST-BITAR Véronique
Monsieur GAUDUBOIS Patrick	Monsieur REIGNAULT Patrice
Madame GAUVILLE-HERBET Cécile	Madame REYNAL Sophie
Monsieur GEOFFROY Rémi	Madame ROBERT Marie-Christine
Monsieur GRANZIERA Gilles	Monsieur SICARD Bruno
Monsieur GUEDRAS Daniel	Madame TONDELLIER Viviane

Ne siégeaient pas à l'assemblée pour cause d'empêchement, mais étaient représentés :

Monsieur ACCIAI Maxime donne pouvoir à Madame Viviane TONDELLIER
Madame BONGIOVANNI Julie donne pouvoir à Madame LOISELEUR Pascale
Monsieur BOULANGER Damien donne pouvoir à Monsieur GEOFFROY Rémi
Monsieur CURTIL Benoît donne pouvoir à Monsieur LEFEVRE Sylvain
Madame DIEDRICH Wilfried donne pouvoir à Monsieur MARECHAL Guillaume
Madame GORSE-CAILLOU Isabelle donne pouvoir à Madame ROBERT Marie-Christine
Madame JAUNET Christine donne pouvoir à Monsieur DUMOULIN François
Madame LUDMANN Véronique donne pouvoir à Monsieur GAUDUBOY Patrick
Madame MIFSUD Florence donne pouvoir à Monsieur GUEDRAS Daniel
Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre donne pouvoir à Monsieur REIGNAULT Patrice
Monsieur NOCTON Laurent donne pouvoir à Monsieur BATTAGLIA Alain
Madame PIERA Pascale donne pouvoir à Monsieur BARON Jean-Marc
Madame SIBILLE Elisabeth donne pouvoir à Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine

Ne siégeaient pas à l'assemblée pour cause d'absence :

Monsieur FROMENT Daniel
Madame LAPIE Dominique
Madame LOZANO Michelle
Monsieur PATRIA Alexis
Monsieur ROLAND Dimitri

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Président de séance procède à l'appel nominal des Conseillers Communautaires.

Avant de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur le Président vérifie les conditions de quorum et la validité des pouvoirs.

Monsieur le Président constate que celui-ci est atteint et proclame la validité de la séance.

- Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc DE LA BEDOYERE
 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 mars 2021
 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 avril 2021
 - Compte rendu - Décisions de Monsieur le Président
 - Compte rendu - Délibérations du Bureau Communautaire
-

2021-CC-03-041 - Présentation du rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, les membres du conseil communautaires décident :

Article 1 : de **PRENDRE ACTE** de la communication du rapport d'activités 2020,

Article 2 : d'**AUTORISER** Monsieur le Président à communiquer le rapport d'activités 2020 aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes.

2021-CC-03-042 - Présentation du rapport d'activités 2020 sur la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, les membres du conseil communautaires décident :

Article 1 : de **PRENDRE ACTE** de la communication du rapport d'activités 2020 du Service public de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et assimilés,

Article 2 : d'**AUTORISER** le Président à communiquer ce rapport d'activités 2020 aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes.

2021-CC-03-043 - Présentation du rapport d'activités 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, les membres du conseil communautaires décident :

Article 1 : de **PRENDRE ACTE** de la communication du rapport d'activités 2020 du Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Article 2 : d'**AUTORISER** le Président à communiquer le rapport d'activités 2020 du SPANC aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes.

2021-CC-03-044 - Attribution des marchés de travaux 2021-002 pour la réhabilitation du bâtiment 6 – Ordener – Autorisation de signature du Président

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : d'**AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à signer les pièces constitutives des neuf (9) marchés de travaux 2021-02 relatifs à la réhabilitation du bâtiment n° 6 du quartier Ordener, attribués à :

.../...

Lots	Intitulé du lot	Attributaire	Montant euros HT
Lot 1	Démolitions - Maçonnerie	PIVETTA	194 000,00
Lot 2	Couverture	UTB	69 251,82
Lot 3	Cloisons – Doublages – Isolation – Faux Plafonds	BELVALETTE	92 654,97
Lot 4	Menuiseries Intérieures et Extérieures	GLODT	155 340,00
Lot 5	Carrelage - Faïence	RC2B	19 500,60
Lot 6	Peintures – Sols Souples PVC	BEAUVAISIS DECOR	119 954,84
Lot 7	Ascenseur	THYSSENKRUPP	39 250,00
Lot 8	Electricité	EVA	105 000,00
Lot 9	Plomberie – Chauffage – Ventilation	POINT SERVICE	135 748,15

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à effectuer toutes les démarches administratives et financières afférentes.

Article 3 : d'INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants au budget d'investissement principal.

2021-CC-03-045 - Approbation du schéma directeur des voies cyclables

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : D'APPROUVER le schéma directeur des voies cyclables de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise de poursuivre l'exécution de la présente délibération et l'instruction des dossiers afférents.

2021-CC-03-046 - Modification de l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1: d'ANNULER et REMPLACER la délibération n°2018-CC-11-152 portant définition de l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » ;

Article 2: d'ADOPTER la proposition de modification de l'intérêt communautaire afférente à la compétence « *politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire* » comme suit :

«

- ❖ *Etude et observation des dynamiques commerciales*
- ❖ *Elaboration et adoption d'une stratégie intercommunale de développement commercial*
- ❖ *Pilotage ou accompagnement de projets, visant à fédérer et promouvoir les commerçants et les artisans-commerçants, quand l'impact de celui-ci concerne plusieurs communes*
- ❖ *Mise en œuvre de dispositifs d'aide à la création, à la reprise, au développement et à la sauvegarde des commerces*

- ❖ *Définition et mise en œuvre de politiques de soutien à la modernisation des commerces (digitalisation, RSE, etc.)*
- ❖ *Accompagnement, appui technique et financier aux communes décidant d'actions en faveur de la reprise des derniers commerces ou de la création du premier commerce dans chacun des catégories suivantes : alimentation générale, café, boulangerie, boucherie, restaurant (...)* »

Article 3 : de DONNER POUVOIR à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

2021-CC-03-047 - Demande de remise gracieuse sur une créance de rémunération

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : d'AUTORISER Monsieur le Président à donner une suite favorable à la demande de recours gracieux pour la remise partielle de l'indu de rémunération susmentionnée ;

Article 2 : d'ACCORDER cette remise gracieuse à l'agent à concurrence du solde restant de la dette soit 1 750 euros ;

Article 3 : d'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

2021-CC-03-048 - Présentation des lignes directrices de gestion

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : de PRENDRE ACTE des Lignes Directrices de Gestion (LDG) telles que présentées.

2021-CC-03-049 - Recours au contrat d'apprentissage

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : d'AUTORISER le recours au contrat d'apprentissage dans les conditions susmentionnées ;

Article 2 : d'AUTORISER la signature d'un contrat en alternance pour la rentrée scolaire 2021/2021 ;

Article 3 : d'INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants au budget principal ;

Article 4 : d'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

2021-CC-03-050 - Convention d'accueil et de prise en charge financière de la formation d'un apprenti

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, les membres du conseil communautaires décident par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : d'AUTORISER la signature d'une convention de formation pour la rentrée scolaire 2021/2021 ;

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une aide financière du CNFPT ;

.../...

Article 3 : d'INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants au budget principal ;

Article 4 : d'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

2021-CC-03-051 - Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services d'un EPCI de 20 000 à 40 000 habitants

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire par 39 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du conseil communautaire décident :

Article 1 : d'ADOPTER la proposition de Monsieur le Président ;

Article 2 : de MODIFIER ainsi le tableau des effectifs ;

Article 3 : d'INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants au budget principal ;

Article 4 : d'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.